

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10341**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Domaine : Arts, Lettres et Langues Mention : Sciences du Langage

Nouvel intitulé : [Licence Sciences du langage \(fiche nationale\)](#)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

125 Linguistique, 125g Langages artificiels et informatique ; Linguistique et didactique des langues

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Structurer et analyser des corpus de données en mettant en oeuvre la méthodologie adaptée au type de données et aux objectifs poursuivis.
- Recueillir des corpus de données en mettant en oeuvre des méthodes scientifiques (recueil de données auprès d'informateurs, enregistrement de données sonores, observation, expérimentation).
- Effectuer un travail de recherche bibliographique, rendre compte des résultats d'une recherche bibliographique.

#### Compétences ou capacités attestées :

- Maîtriser les outils informatiques (système d'exploitation, travail en ligne de commande, outils bureautiques, logiciels de traitement de données audio, logiciels de statistiques).
- Accéder à la littérature scientifique spécialisée en français et en anglais.
- Distinguer la description des données et leur interprétation.
- Rendre compte de données scientifiques oralement ou à l'écrit en adoptant une approche critique.
- Construire, développer et rédiger un argumentaire
- Travailler en équipe
- S'adapter à des situations variées, à des publics divers.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

#### Secteurs d'activité

Secteur de la recherche publique et de l'enseignement supérieur (avec poursuite d'études Master et Doctorat : enseignant-chercheur, chercheur)

Secteur de la Recherche & Développement (entreprises privées, avec poursuite d'études Master ou Doctorat : chargé d'études)

Secteurs du journalisme (avec poursuite d'étude), de la communication, de l'édition (journaliste reporter, rédacteur, correspondant, assistant de communication, assistant d'édition)

Secteur de la formation (enseignement scolaire avec poursuite d'études, enseignement du français aux étrangers avec poursuite d'études)

Secteur sanitaire et social sous réserve de l'obtention d'un concours : Éducateur (spécialisé, de jeunes enfants...), Orthophoniste (concours ou Master de Logopédie / Orthophonie à l'étranger)

#### Type emplois accessibles

Assistant de communication, assistant d'édition

Éducateur (spécialisé, de jeunes enfants...), Orthophoniste (concours ou Master de Logopédie / Orthophonie à l'étranger)

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

[K2401](#) : Recherche en sciences de l'homme et de la société

[K2108](#) : Enseignement supérieur

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### Niveau de recrutement : L3

L'inscription en Licence 3 mention « Sciences du Langage » est de droit pour les titulaires d'un L2 mention « Lettres » parcours « Sciences du Langage », ou d'un L2 mention « Sciences du Langage ».

Elle se fait sur validation d'acquis pour les titulaires de toute autre mention de L2 ou de la mention « Lettres » hors parcours « Sciences du Langage ». Par essence pluridisciplinaire, la formation de L3 mention « Sciences du Langage » accueille favorablement les demandes d'étudiants provenant d'autres formations de L2 (notamment langues étrangères, philosophie, psychologie, sociologie, mathématiques, biologie...).

Toute demande d'équivalence ou de validation d'acquis est soumise à une validation par la commission pédagogique de la licence qui donne un avis au Président de l'Université.

**Unités d'Enseignement proposées en L3 (60 ECTS) :**

6 Unités d'Enseignement Fondamentales (36 ECTS) :

- Phonétique et Phonologie (6 ECTS)
- Syntaxe (6 ECTS)
- Sémantique (6 ECTS)
- Morphologie (6 ECTS)
- Pragmatique (6 ECTS)
- Linguistique Comparée (6 ECTS)

9 Unités d'Enseignement à Choix (2 à chaque semestre, 4 au total):

- Acquisition et apprentissage des langues (6 ECTS)
- Linguistique et Psychologie (6 ECTS)
- Préparation au professorat des écoles (4 UEC accessibles : 4 \* 6 ECTS)
- Acquisition et pathologies du langage (6 ECTS)
- Traitement Automatique du Langage (6 ECTS)
- Méthodes Expérimentales en linguistique (6 ECTS)

Toutes les UEC impliquent la participation aux enseignements suivants :

- Anglais
- Initiation à l'Informatique

Les compétences en anglais et en informatique sont évaluées dans le cadre des UE disciplinaires.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23/04/2002 publié au JO du 30/04/2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté d'habilitation du 16/07/2008

**Pour plus d'informations****Statistiques :****Pourcentages de réussite aux examens :**

- 2006-2007 : 85%
- 2007-2008 : 80%
- 2008-2009 : 90%

**Pourcentage moyen de poursuite d'études en Master 1 ou IUFM : 70%****Pourcentage moyen de poursuite d'études après obtention d'un concours (orthophonie, éducateur ou autre) : 20%****Autres sources d'information :**[http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/SI00103/0/fiche\\_\\_formation/](http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/SI00103/0/fiche__formation/)<http://www.univ-nantes.fr/formation>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Nantes

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

UFR Lettres & Langages

**Historique de la certification :**

Licence habilitée depuis 2000 avec modifications en 2004

**Certification suivante :** Licence Sciences du langage (fiche nationale)